

DISCOURS DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE D'ORGANISATION/ DOCUMENT DE SUBSTANCE

Majestés, Excellences,

Eminents participants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec une immense joie que nous vous accueillons à l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes et que nous vous souhaitons la bienvenue.

Etre à l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes, c'est, pour vous tous, pour nous tous, nous réunir chez nous, au Mémorial de concrétisation de la volonté de la société civile africaine de contribuer au rayonnement des pays africains en tant qu'actrice et productrice et non en tant que spectatrice et consommatrice.

L'IDEE, c'est le Mémorial de la détermination de la Société Civile de s'imposer par ses efforts et ses sacrifices, s'imposer par l'assomption de ses responsabilités.

Rarement les objectifs d'une rencontre et le lieu de la rencontre auront présenté une coïncidence, une identité et une convergence aussi frappantes.

C'est dire que le Société Civile, en Afrique, commence à s'affirmer, mais il convient de relever la qualité de sa participation au développement et au rayonnement de l'Afrique.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous tenons à rendre un hommage bien mérité aux autorités politiques qui se sont imposés le devoir d'être présentes au Rendez-vous du donner et du recevoir des organismes de la Société Civile d'Afrique parce qu'elles sont convaincues de la nécessaire implication de la Société Civile dans les politiques de développement national et continental.

Les autorités politiques, ici présentes, rassurent le S.C. quant à ses efforts et sacrifices pour consolider le socle de la démocratie. Votre vision optimiste, contrairement aux réserves et méfiantes surprenantes d'autres détenteurs du pouvoir vis-à-vis de la S.C, ouvre un horizon porteur de bonnes promesses des lendemains qui chantent réellement. Vous vous démarquez des autorités qui se réfugient dans des attitudes et comportements discriminatoires se traduisant par des décisions fracassantes, au succès précaire sans lendemain. Vous tenez à construire un avenir radieux s'appuyant sur la dynamique participative qui seule peut permettre à la démocratie de dépasser son cadre purement formel, dont le carcan exclusivement légal est dépourvu de vie.

Excellences,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les organisateurs du présent Colloque sont heureux de constater le gage d'un partenariat plus promoteur que traduit la présence ici des représentants des organisations internationales et régionales. Nous connaissons votre souci constant d'identifier toujours plus d'organismes efficaces de la Société Civile, pour renforcer l'efficacité des initiatives que vous prenez pour le bien être des pays où vous êtes présents. Nous savons combien vous aimeriez voir le Société Civile plus performante et ancrée dans le processus de développement. Nous n'ignorons pas votre détermination à encourager des projets susceptibles de couvrir la plupart des besoins des populations.

Nous ne pouvons que vous adresser la gratitude sincère des bénéficiaires de vos heureuse initiatives.

Et comme rien d'humain et de social n'est sans note discordante, il se trouve que certaines ONG dont vous avez été les parrains- marraines sinon ères- mères, n'ont pas toujours répondu à l'espoir et à l'attente placés en elles.

L'aire de facilité et de la culture de l'aide dans laquelle elles ont vu le jour, a malheureusement fait de plusieurs d'entre elles, des structures de captation des fonds et de branchement habile sur les systèmes de financement des bailleurs. Au fil des années, elles ont ignoré le sens de l'effort qui doit caractériser les organismes de la société civile animés, par essence, par une volonté générale toujours ardente et ferme. Notre colloque ne manquera pas de se poser la question de savoir si tous les organismes de la société civile se réduisent à ces organisations non gouvernementales !

Majestés, Excellences,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

A quoi visons- nous, au juste, à travers notre colloque ?

Le dépliant du colloque indique, en six points, les objectifs visés :

- 1) Effectuer un bilan des interventions des ONG en matière de bonne gouvernance au cours des deux précédentes décennies ;
- 2) Mieux appréhender la configuration et l'étendue de la société civile ;
- 3) Examiner, avec discernement, les raisons de l'auto prise en charge de la société civile et des revendications en direction de l'Etat ;
- 4) Faire prendre conscience des rapports de complémentarité entre l'Etat, le secteur privé et la société civile reconnue comme le souverain ;
- 5) Se mettre à l'avant- garde pour la prise des initiatives requises par la mutation socio- économique rapide ainsi que la mondialisation dont il faut cerner les domaines ;
- 6) Mettre à la disposition de la société civile Panafricaine un cadre de concertation permanent pour l'investigation, la conquête et le partage des informations stratégiques, grâce à un mécanismes simple, souple, pour la synergie dans les analyses et les réactions relatives aux problèmes communs.

En d'autres termes, il s'agit pour nous :

- De nous mettre au service des populations africaines en

clarifiant le concept et la notion de société civile que tout le monde utilise désormais, vaille que vaille, sans discernement ;

- Nous mettre au service des communautés africaines pour rendre plus diaphanes les exigences et possibilités que présente l'acceptation de la société civile, pour le développement du continent africain ;

- Mieux élucider les devoirs qui incombent à la société civile sur les plans national et continental ;

- Prendre conscience de l'étendue du champ d'action qu'impliquent les activités de la société civile de par le monde ;

- Mieux saisir les opportunités pour apporter, à tous points de vue, la contribution des citoyens d'Afrique à l'œuvre de l'Etat.

POUR CE FAIRE, QUELS SONT LES TERMES DE REFERENCE DE NOS TRAVAUX ?

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les termes de référence de notre colloque sont précis. Nous avons pour mission de :

- Etablir un espace de dialogue consistant en échanges d'expériences, de savoir-faire et de savoirs, entre les acteurs de la vie sociale, les acteurs du développement, pour circonscrire les limites de la société civile, lui découvrant une acception opératoire et pratique ou, tout au moins, une représentation sociale exacte et adéquate ;
- Partir des pratiques des mouvements associatifs, pour déboucher sur des actions pertinentes à initier, compte tenu surtout des devoirs de la société civile en suivant des indicateurs sociaux convaincants de la renaissance de son statut ;
- Esquisser une stratégie pour relever la qualité et surtout la pertinence des prestations de service des organismes qui affirment agir au nom de la société civile.

En bref, notre méthodologie est d'échanger nos expériences pour construire la société civile en Afrique.

POURQUOI, D'EMBLEE, LE CADRE PANAFRICAIN ?

C'est incontestablement, dans le contexte de l'intégration africaine, que la nécessité de la manifestation de la société civile africaine s'impose.

Nous devons doter la société civile d'un caractère transnational et international vital, lui permettant de compléter le cadre stérile des actions des décideurs de l'OUA qui nous montrent, tous les ans et tous

les jours, qu'ils n'ont rien à décider. Tout est attendu de l'extérieur de l'Afrique.

N'est-ce pas grâce aux organismes de la société civile, à leurs initiatives déterminantes que le Conseil de l'Europe ou l'Union Européenne réalise des prouesses ou avancées notables ?

N'est-ce pas grâce aux initiatives de la société civile internationale que l'ONU parvient à la réalisation de ce qui déborde le cadre traditionnel des Etats souverains territoriaux ?

Si, dans d'autres contextes qui ne sont pas toujours bénéfiques pour l'Afrique, on part du monde multipolaire avec des acteurs transnationaux les considérations nationales, si l'on insiste sur la despatialisation des activités, la globalisation, pour nous Africains, n'est ce pas le minimum ou optimum opérationnel d'insister sur le cadre panafricain ?

Ne manquons pas d'être à l'écoute de l'anthropologue qui nous dit que les formations étatiques ne sont pas une constante de l'histoire des sociétés humaines, quelles ne sont pas l'aboutissement nécessaire d'une évolution, unilatérale.

Pourquoi met-on sous l'éteignoir, pourquoi livre-t-on à la critique rongeuse des rats, l'instrument capital d'implication continentale des initiatives que la charte africaine de participation populaire au développement et à la transformation de l'Afrique, la charte d'Arusha, adoptée en 1990 par des associations africaines et internationales, les gouvernements et les organisations des nations unies, marquant la reconnaissance et la concrétisation du rôle que les organisations de la société civile locale, internationale et transnationale sont appelés à jouer dans le redressement de l'Afrique ? la charte d'Arusha ne contient-elle

pas la proposition d'un développement qui passe, à la fois, par la démocratisation des institutions africaines et par la participation active de la société civile par la voie, notamment, de ses réseaux associatifs ?.

la charte d'Arusha n'insiste-elle pas sur l'opportunité de se fédérer, de mettre en réseau les mouvements nationaux de façon à accroître leur responsabilité, leur pouvoir de négociation, leur capacité de pression ?

Eh bien, l'Observatoire Panafricain de la société civile proposé se situera dans ce contexte de la nécessité de la prise en compte du cadre de l'intégration africaine comme cadre déterminant quant à l'efficacité de nos initiatives.

Majestés, Excellences,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Sommes-nous sûrs de penser à la même réalité, quand, jusqu'à présent, nous avons employé le mot société civile ?

Est-ce superfétatoire de vouloir préciser les acceptions du concept de la société civile ?

Le mot Société civile a toujours existé. Mais, il convient d'opérer des nuances et distinctions dans les emplois qu'on en fait dans différents contextes, à différentes périodes.

Disons que, de nos jours, nous avons affaire à une réalité massue, une réalité massive, une réalité omniprésente dans le cadre de l'analyse des conditions de fonctionnement de la cité en régime démocratique.

Son caractère poignant, prégnant contraignant, amène les acteurs politiques à des jeux de dissimulation, d'affinement des pratiques frauduleuses, de renforcement des rapports de clientèle en traitant les problèmes de la société civile à travers cette réalité massue, cette réalité massive, il est permis de déceler quatre strates sémantiques :

- le concept enjeu,
- le concept philosophique,
- le concept sociologique,
- le concept révélateur des jeux politiques.

Le concept enjeu : c'est depuis deux ou trois décennies qu'il a cours.

C'est avec Transparency International, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International que cet aspect de concept enjeu a pris toute son importance.

C'est le contexte des politiques d'ajustement structurel visant au rétablissement des grands équilibres macro- économiques, à

l'assainissement des finances publiques à la réunion des conditions requises par une " croissance " qui a mis en exergue, ou plutôt, remis au goût du jour, la société civile, ces deux ou trois dernières décennies. Rappelons comment Transparency International, dans la lutte contre la corruption considérée comme l'essentiel dans les relations de coopération et les transactions commerciales internationales, a dû convier la Société Civile à se joindre à l'Etat et à se distinguer par la lutte pour la transparence dans la gestion.

Quant à la Banque Mondiale et aux Fonds Monétaire International, ces deux institutions ont, elles aussi, convié la société civile à s'engager dans la croisade pour la transparence et contre la corruption, dans le cadre de rétablissement des grands équilibres macro- économiques.

C'est dire que, dans une première étape, ces institutions ont sollicité la société civile dans le système de gestion. Mais, d'autres étapes se sont imposées.

La société civile va de paire avec l'accent mis sur :

- i) l'Etat de droit ;
- ii) la Démocratie ;
- iii) le respect des droits humains et de la gestion équilibrée pour un développement centré sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce cadre, l'on s'est dirigé vers la société civile pour lui demander d'assurer un certain nombre de pressions et de réclamations :

- i) que le gouvernement rende compte de la gestion du pays ;
- ii) que l'accès à l'information concernant les affaires publiques soit effectif ;

iii) que la société civile participe de façon pertinente et organisée à l'information des partenaires au développement sur les réalités des pays et les besoins des populations.

C'est dire que la société civile s'est vue impliquée dans le programme de désétatisation et d'élargissement du pouvoir de contrôle démocratique et d'impulsion. L'insistance est mise sur la nécessaire participation de la société civile sur le plan socio politique.

Dans ce contexte où la société civile est propulsée comme référentiel équilibrateur de l'Etat fragilisé, déboulonné de son piédestal et redimensionné, l'on ne peut pas ne pas se poser quatre questions :

i) qu'est-ce que c'est, cette société civile appelée à faire face à l'intégrisme libéral économique creusant l'écart et les inégalités sociales pendant que l'Etat est réduit aux fonctions régaliennes (armée, justice, sécurité, diplomatie...) ?

ii) Quelles sont les composantes de cette société civile ? Sont- ce les mouvements associatifs ? les Syndicats ? les institutions religieuses ? les opérateurs économiques ? les partis politiques ?

iii) A quelles conditions la Société Civile serait-elle à même de jouer son rôle normal, non pas forcément remplir cette mission presque impossible que l'enjeu international lui a imposée ?

iv) Les organisations non gouvernementales circonstancielles (créées au cours de cette période) ont- elles pu tenir la gageure ? Telles qu'elles ont été façonnées pouvaient- elles remplir toutes les fonctions incombant à la Société Civile ?

CONCEPT PHILOSOPHIQUE

Les ONG créées au cours des deux ou trois dernières décennies sont loin de fournir une représentation sociale exacte de l'acceptation du concept de la Société Civile. Une incursion dans la strate sémantique que représente le concept philosophique nous éclairera davantage.

Nous rencontrons le traitement du concept de la Société Civile chez Platon (cf la République, le Politique, la lettre VII, les Lois), Aristote (cf la Politique), Hobbes (cf le Leviathan), Locke (cf le Gouvernement Civil), Machiavel (cf le Prince), Montesquieu (cf l'Esprit des Lois), le Rousseau (cf le Contrat Social), Hegel (cf Philosophie du droit), Marx (cf Critique de la Philosophie de l'Etat chez Hegel), Gamski (cf l'Intellectuel organique) etc...

De tous, rarement la même acception a été donnée de la Société Civile. Chacun d'eux s'est appliqué à en élucider l'acceptation en la confrontant à celle de l'Etat.

Rousseau, plus que les autres, lui a accordé une attention particulière. Il précise le rôle fondateur que doit jouer la Société Civile. Dans le jeu permanent entre l'exécutif et le législatif, le Contrat initié par des individus libres qui consentent à renoncer à leur liberté individuelle au profit de la volonté générale, demeure le principe fondateur de la Société Civile. Les passages suivants du Contrat Social méritent d'être retenus, chaque fois qu'il est question de Société Civile :

- C'est par le contrat que l'homme passe de l'état de nature à l'état civil et " d'un animal stupide et borné " devient " un être intelligent et un homme ".
- " La Souveraineté est inaliénable ", or nous savons que le

Souverain, c'est le corps qui, dans l'état, a seul le pouvoir en droit c'est-à-dire le peuple.

- " Nul citoyen ne devra être assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre "

- " chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout "

- " Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité, et prend maintenant, celui de république ou de corps politique, lequel est appelé par ses membres Etat, quand il est passif, souverain quand il est actif, puissance en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de peuple et s'appellent en particulier citoyens, comme participant à l'autorité souveraine, et sujets, comme soumis aux lois de l'Etat. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision".

- " ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux "

Rousseau nous montre que la Société Civile, n'est pas la population tout simplement. Il faut le contrat qui s'adosse à la volonté générale. C'est alors que chaque contractant, cesse d'être un animal stupide et borné pour devenir un être intelligent et un homme rejetant sa liberté individuelle au profit de la volonté générale. De là naît la Société Civile.

Voyons, toujours au niveau de la strate sémantique concept philosophique, le rapport d'opposition entre Hegel et Marx.

Nous savons comment Hegel est partisan de l'Etat idéal, l'Etat neutre. Pour lui, l'Etat seul peut révéler la nature de la société moderne, internationale ou supranationale en prenant en compte la compétition universelle acharnée. C'est l'Etat qui peut prendre des mesures appropriées et défendre les intérêts de la Société, assurer la sécurité vis-à-vis de l'extérieur et à l'intérieur, mettre les riches et les autres en condition de comprendre leurs devoirs tenant compte de la dignité nationale des citoyens et de l'honneur de chacun. L'Etat, c'est l'appareil de contrainte, contrainte à la rationalité et à la morale de la dignité de l'homme.

Le philosophe Marx s'oppose à une telle théorie en soutenant qu'aucun Etat ne saurait être neutre en tant qu'arbitre et guide désintéressé. Le gouvernement et l'administration qui est à sa dévotion, révèle la main mise de la classe capitaliste et se révèle comme instrument d'exploitation des masses laborieuses d'une part, voilement de la vérité que les intérêts sont à la base de toutes les luttes d'autre part.

comme l'écrit Henri Lefèvre, l'Etat " gère et administre " ; il protège et sécurise, il envoie à la mort et il tue".

Pour Hegel et Marx, c'est par rapport au pouvoir puissant de l'Etat que se définit, par réaction, le " statut et le rôle " de la Société Civile.

CONCEPT SOCIOLOGIQUE

En étudiant, dans " la politique ", les caractéristiques des Sociétés Civiles dont chaque membre doit connaître, de visu, les autres membres, Aristote présente comme un précurseur de l'approche sociologique.

Il n'y a pas de sociologue qui n'ait eu à se pencher sur l'étude de la Société Civile : Saint-Simon (cf le Périodique, l'Organisateur 1819, le Nouveau Christianisme 1825), Proudhon (cf Création de l'ordre dans l'humanité 1843 ; Constructions économiques 1846), Auguste Comte (cf les Opuscules de Jeunesse 1822, les cours de philosophie positive), et ceux qui les ont suivis Simmel, Spencer, Durkheim, Max Weber, Stuart Mill, Georges Gurvitch, Gabriel Tarde... confirment cette assertion. Quoique tous les sociologues aient eu à travailler le concept de la Société Civile, c'est la réflexion de Saint- Simon qui donne, en tant que réflexion cinglante, la vraie portée de la Société Civile dans le fonctionnement de la Cité.

Pour lui, la société est fondée sur un effort collectif humain et c'est une véritable machine organisée ou un être solide aux organes formés d'individus fidèles à leurs fonctions respectives. L'Etat est moins utile que la Société, et c'est ce qu'il exprime dans un allégorie :

“ Supposons que la France perde subitement ses 50 premiers physiciens, ses 50 premiers charpentiers ; que se passerait- il ? Eh bien la nation périrait ”.

“ Supposons, de la même façon, que la France se réveille et apprenne la disparition du Roi, de M. le Frère du Roi, tous les Conseillers d'Etat, tous les Cardinaux, les meilleurs propriétaires etc ; que se passerait-il ?

“ La population ne s'en apercevrait même pas et rien ne changerait, car ces gens qui constituent l'Etat, sont inutiles au progrès de la Société.

Ils ne font que gêner l'efflorescence de l'activité sociale et économique”.

C'est dire que, pour Saint- Simon, il faut l'absorption rapide de l'Etat par la Société, l'Etat étant dépendant de la Société économique globale. En somme, il y a monopolisation de toutes les valeurs positives du côté de la Société d'une part, toutes les valeurs négatives du côté de l'Etat d'autre part.

LE CONCEPT REVELATEUR DES JEUX POLITIENS :

Compte tenu du caractère hautement complexe du concept ou de la notion de la Société Civile, compte tenu de son imprécision, de ses ambiguïtés, de ses significations polyvalentes qui parfois s'excluent mutuellement, bref, étant donné la ductilité radicale des acceptions du concept, la Société Civile devient le théâtre de multiples jeux politiques plus ou moins subtiles, sournois et machiavéliques.

Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de manifester la conviction que " l'existence d'une Société Civile forte et organisée est une condition préalable à l'inauguration et la consolidation de la démocratie " (cf Hofmeister), il s'agit plutôt de mettre en place un mécanisme pour juguler, contrôler, asphyxier les organismes de la Société Civile ; il s'agit de tirer profit d'une situation qu'on estime incontournable.

Bien sûr, nombreux sont les dignitaires de l'Etat qui peuvent tenir le discours suivant provenant de l'Ancien Président Abdou Diouf : " Ce qu'il faut... renforcer, c'est la société civile", cet auteur économique et politique émergent et dont le dynamisme actuel est impressionnant et encourageant. Son irruption dans le champ social et politique est une des données avec lesquelles toute stratégie de Bonne Gouvernance doit compter. Il s'agit de veiller à ce que la Société Civile soit un véritable

centre d'initiative historique. Pour cela, il convient de renforcer " sa capacité citoyenne".

Mais, tous les dignitaires de l'Etat en épousent-ils le contenu ? S'ils prétendent tous penser comme le Président Diouf, n'est-ce pas par manipulation ou par stratégie et non par adhésion, le tout guetté par la mentalité de refus ou rejet ?

En effet, ne s'agit-il pas, quand on n'a pas le courage de rejeter les organisations non gouvernementales comme au Kenya, de créer, pour le pouvoir, des ONG de service inextricablement liées aux partis politiques ? Ne s'agit-il pas de mettre en place des structures de clientèle relevant de l'esprit de directivité gouvernementale et servant de courroie de transmission, d'intimidation et de blocage des vigoureuses initiatives de la Société Civile ?

Plus d'un politicien a semble-t-il, peur de la Société Civile et passe par tous les détours pour faire croire qu'il adhère à l'action libre de la Société Civile, tout en mettant tout en œuvre pour assurer la directivité radicale grâce aux moyens puissants dont dispose l'Etat au nom de la Société Civile !

Il n'est pas jusqu'aux astuces langagières qui ne révèlent les jeux politiques.

En reprenant le discours du Président Abdou Diouf évoqué plus haut, il est permis de noter le concept de communauté nationale considéré comme un englobant socio politique plus important que l'englobant Société Civile. " Et même au-delà de cette Société Civile, a-t-il déclaré, il faut mobiliser la communauté nationale qui comprend à la fois les gouvernants et les gouvernés, les administrateurs et les administrés, tous éduqués, conscients des enjeux du développement,

donc doués de sens civique et imprégnés d'une forte culture démocratique".

Comme nous le constatons, au-delà du concept enjeu, du concept philosophique et du concept sociologique, la Société Civile est un concept révélateur des jeux politiques où se mettent à nu les tensions, la volonté de domination en régime d'Etat de droit, la mentalité de tricherie et de fraude, le machiavélisme.

Majestés, Excellences,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Colloque international qui inaugure ses travaux, ce 23 Avril 2001, se présente à la Société Civile d'Afrique comme un Colloque qui doit lui permettre d'effectuer un tournant dans le mode de prise en charge de ses problèmes pour mieux les élucider.

La Société Civile Africaine a besoin de savoir, avec plus de clarté, le lieu d'où elle agit et parle.

De l'enchevêtrement et de l'imbrication de la rencontre contradictoire de l'Etat et de la Société Civile, rencontre s'opérant avec la même population, les mêmes citoyens, la leçon qui se dégage sous forme de question est la Société Civile est-elle un espace, un champ social de personnes, séparé d'autres espaces et champs de personnes ?

Ne serait-elle pas l'expression et la résultante des relations dynamiques, complexes, dialectiques et ambivalentes comportant une représentation complexe au sein de la Société politique ? Quand J.L. Domenach écrit que la Société Civile ne conduit pas " forcément à un champ distinct, repérable, en tant que tel, entretenant des rapports de pure extériorité avec un pouvoir territorialisé ailleurs...", n'a-t-il pas touché à un aspect important de la problématique de la Société Civile ?

La Société Civile, pour ne pas se perdre dans des déviations et errements, ne doit-elle pas toujours retrouver le sens réactualisé de l'acte fondateur que représente le contrat exprimant la volonté générale ?

LA Société Civile peut-elle exister sans une citoyenneté consciente et responsable que seule l'Education pourra édifier en se fondant sur l'esprit de vérité, de justice, de liberté et de solidarité ?

Ne faudra-t-il pas à l'Afrique un Programme Spécial d'Education pour renforcer les capacités citoyennes des membres de la Société Civile ? Quelles doivent en être les caractéristiques ?

Le Programme Spécial d'Education aura pour finalité de produire des acteurs sociaux conscientisés et confirmés et non instruire et dresser des ressources humaines instrumentalisés par l'Etat (le gouvernement, les partis politiques...).

Le PROGRAMME Spécial d'Education renforcera le potentiel démocratique de la Société Civile : éducation aux droits civiques et politiques, familiarisation avec les institutions étatiques, les structures du pouvoir, les ressources décisionnelles, connaissance des règles formelles du jeu politique, des institutions, des structures et du fonctionnement des organes publics, en mettant l'accent sur le Souverain qu'est le peuple. Le Programme Spécial d'Education relèvera la conscience des citoyens sur les études prospectives sur lesquelles la Société Civile doit assurer un rôle de contrôle, d'orientation, de vigie quant à leurs phases d'exécution.

Le Programme Spécial d'Education élargira l'horizon des citoyens dans le cadre du panafricanisme nécessaire.

Bref, Le Programme Spécial d'Education permettra à la Société Civile de devenir un véritable Centre d'initiative. Pour ce faire, les éducateurs doivent concevoir de puissants et riches contenus et curricula pour libérer l'initiative : former à la prise des responsabilités ; amener la population à mieux se ressourcer dans les cultures africaines ; promouvoir des mouvements pour l'exercice d'une citoyenneté active ; s'impliquer dans la lutte pour la décentralisation devant rendre l'administration transparente et plus proche des populations ; axer l'effort des populations sur la production en atténuant la propension à la consommation...

Le Programme Spécial d'Education insistera sur l'immense richesse que constitue la diversité humaine, le respect des minorités, le respect de droits (avec les comportements fondamentaux qui sont : i) le respect, ii) le partage, iii) la participation, iv) la disponibilité, v) la confiance),, la recherche (en toutes occasions) de solutions constructives aux problèmes, la libre expression et le respect de l'expression de l'autre, les moyens de faciliter les rapprochements, les dialogues, les négociations,, la culture de la solidarité, la culture d'émancipation et de en commun.

De nos jours, c'est vraiment dans le cadre des organisations diversifiées et plurielles, au service de Société Civile, que ce programme original d'Education a des chances d'atteindre ses objectifs.

Il est bon que son exécution se dégage de toute politique politicienne qui, selon le Président Abdou Diouf " occupe le champ clos des conflits d'intérêts individuels ou de groupes, de calculs et de basses manœuvres, et des participants de corruption ".

Majestés, Excellences,

Eminents participants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous sommes très confiants quant au bon déroulement des travaux du présent Colloque International, étant donné que ce sont de variés acteurs de la Société Civile, des militants convaincus du sens de l'acte historique que nous allons poser de notre Colloque qui sont présents dans la salle de Conférence.

Par surcroît, il s'agit, pour la plupart, des frères et sœurs qui ont supporté, eux-mêmes, les frais de leurs voyages pour se retrouver au grand rendez-vous du donner et du recevoir, échanger leurs expériences, renforcer leur conviction (conviction sans laquelle rien de bon et de grand ne peut se faire de durable dans le cadre de la Société Civile qui est, est par essence, dépourvue de moyens de coercition et d'appareil de contrainte), secouer leur autosatisfaction. Les organisateurs ne font que couvrir les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement au Bénin.

De tels acteurs de la Société Civile n'ont aucun souci de ce qui préoccupe la classe politique et qui explique les réactions de méfiance, de suspicion et de soupçon permanents des politiciens ; aucun souci du pouvoir politique.

Est-ce à dire que les participants ici présents se désintéressent de la politique ? Loin de là ! Ce sont ces participants, au contraire, qui s'intéressent à la vraie politique c'est-à-dire l'action de gestion saine et méthodique de la cité au profit de l'intérêt général, se référant toujours à l'excellence, à la compétence pour la bonne mise en valeur des

potentialités et possibilités de la nation, dans le respect des aspirations, besoins, demandes et idéaux des populations. La politique, dont la Société Civile est partie prenante, est la POLITIKE grecque (gestion excellente de la cité), s'appuyant sur la DIKE (la justice) et l'épanouissement de chaque citoyen devenant responsable.

Dans laquelle est battu en brèche et violé le principe "Nul citoyen ne devra être assez opulent pour en pourvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre", parce qu'un tel principe ne satisfait pas la politique politicienne, la Société Civile n'y est pas partie prenante.

C'est pourquoi la mission d'éduquer les populations, pour qu'elles participent plus dynamiquement, en tant qu'actrices et productrices et non en tant que spectatrices et consommatrices, au développement, constitue une préoccupation cruciale et crucifiante pour la Société Civile.

Pour la Société Civile, aspirer, à tous propos, à l'excellence, à la vérité, à la justice, à la liberté et à la solidarité, c'est la boussole qui la guide.

Qu'importe qu'il y ait des tensions, des lignes de clivage et des luttes sociales au sein de la Société Civile !

N'oublions pas qu'elle n'est pas un ensemble homogène et monolithique et qu'elle est, par essence, plurielle. L'essentiel est que les valeurs qui la définissent servent, toujours et partout en Afrique, de boussole à tous les organismes de la Société Civile, notamment à leurs dirigeants.

Chers participants, tous ensemble, laissons-nous guider par cette boussole, dans un esprit de modestie et d'humilité et que nos travaux

connaissent tous les succès possibles, pour déboucher sur une structure de service et de coordination et non d'autorité et de domination

Vive le Colloque International de Ouidah Avril 2001